



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

ODGPROG/Inf(2013)11

20 juin 2013

Jordanie
Priorités de coopération avec le voisinage
Rapport intérimaire de mise en œuvre

Table des matières

I. INTRODUCTION	3
II. PRIORITES SUR LE COURT TERME	4
1. Justice constitutionnelle.....	4
2. Législation et pratique électorales	5
3. Indépendance et efficacité du système judiciaire	5
4. Séminaire sur les conventions du CdE	6
III. PRIORITES SUR LE MOYEN TERME	6
Priorités 2012-2014 pour la Jordanie dans le cadre de la coopération avec le voisinage - Tableau financier- situation au 15/06/2013	9

I. INTRODUCTION

Ce rapport présente l'état d'avancement de la mise en œuvre des « Priorités 2012-2014 pour la Jordanie dans le cadre de la coopération avec le voisinage », document endossé par les Délégués des Ministres à leur 1143^{ème} réunion le 16 mai 2012, et qui s'inscrit dans le cadre de la politique du Conseil de l'Europe (CdE) à l'égard des régions voisines¹.

Ces priorités dans des domaines d'expertise du CdE prévoient une assistance à court et moyen terme dans des secteurs prioritaires spécifiques. Elles ont été identifiées en coopération avec les autorités jordaniennes pour accompagner et assister la Jordanie dans le processus de réforme en cours. Elles ont aussi été formulées suite à des consultations étroites avec l'UE, dans le cadre du partenariat privilégié établi entre l'UE et le CdE, fondé sur des valeurs communes et visant à soutenir les transitions dans des pays du voisinage sud.

Le début de la mise en œuvre des priorités de coopération a été marqué par l'approbation formelle du document « Priorités 2012-2014 pour la Jordanie dans le cadre de la coopération avec le voisinage » par le Secrétaire Général du CdE et par le Ministre des Affaires Etrangères de la Jordanie lors de leur rencontre du 27 mai 2012 à Amman.

Partenariats / financements

Une partie importante des priorités de coopération sont mises en œuvre avec le soutien de l'UE. Les projets visant à soutenir la réforme de la justice seront financés par le programme SPRING de l'UE. En même temps, le Programme « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud) permet d'impliquer la Jordanie dans des activités d'ordre régional dans des domaines prioritaires identifiés dans le document de coopération.

Par ailleurs, le programme régional financé par une contribution volontaire de la Norvège en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes a également permis d'engager la Jordanie dans le travail initié dans ce domaine avec plusieurs pays du voisinage sud.

L'Annexe I présente un récapitulatif de la situation budgétaire relative à la mise en œuvre de ces priorités de coopération.

Le Bureau de la DG Programmes poursuit activement la recherche de fonds qui permettraient d'assurer la mise en œuvre de la totalité des priorités identifiées.

Suivi de la mise en œuvre

Lors de sa réunion du 5 février 2013, le Comité de Pilotage établi dans le cadre du Programme Sud², comprenant un représentant de la Jordanie, a discuté et validé les avancements de projets divers dans le cadre du Programme Sud.

Aussi bien l'identification des besoins que la mise en œuvre des actions se font en étroite collaboration avec d'autres partenaires œuvrant dans les domaines ciblés. Dans ce cadre, des consultations régulières ont lieu avec l'UE, y compris sa Délégation à Amman, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et des donateurs bilatéraux.

¹ Doc. SG/Inf(2011)7rev2 « Politique de voisinage du Conseil de l'Europe » du 19 avril 2011.

² Ce comité réunit des représentants des pays et territoires bénéficiaires du Programme, ainsi que de l'UE et du CdE.

Evaluation globale

Le début de la mise en œuvre effective des priorités de coopération a été retardé par les développements dans ce pays. D'une part, ceci est dû aux réformes initiées par le Roi dont grand nombre sont encore en cours, et qui se sont traduites au cours de la dernière année par la révision de nombreuses lois et la mise en place graduelle de nouvelles instances de gouvernance. D'autre part, la situation politique a été influencée de façon considérable par le conflit syrien.

Malgré ce contexte, qui a fait que les efforts en Jordanie aient été consacrés avant tout à stabiliser la situation interne, le dialogue entre le CdE et la Jordanie dans le cadre de la politique de voisinage a fait l'objet de contacts réguliers et très constructifs pendant cette période.

Aussi, en termes de coopération, l'intérêt de la Jordanie d'avancer dans la coopération avec le CdE a été démontré par la participation active de ce pays aux réunions de suivi et à des activités régionales organisées dans le cadre du Programme Sud, et par l'accord récent donné sur le programme conjoint UE/CdE de soutien à la réforme de la justice. La Jordanie a également continué à participer à des activités initiées par le passé, tels que celles du réseau MedNet du Groupe Pompidou. En outre, suite à une visite de la sous-commission sur le Proche-Orient de la commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée Parlementaire du CdE (APCE) au camp de réfugiés syriens de Za'atri en Jordanie, en avril 2013, et suite aux échanges de vues avec le Roi, le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères et le Président de la Chambre des Représentants du Parlement jordanien, ce dernier a exprimé son intérêt pour l'octroi du statut de partenaire pour la démocratie auprès de l'APCE.

II. PRIORITES SUR LE COURT TERME

1. Justice constitutionnelle

Résultats attendus

1. les bonnes pratiques relatives à la mise en place de Cours constitutionnelles sont discutées avec les acteurs concernés et prises en considération dans le projet de loi final ;
2. les bonnes pratiques relatives aux Règlement intérieur et autres règlements sont discutées avec les acteurs concernés et prises en considération dans les textes définitifs ;
3. la future Cour constitutionnelle de Jordanie est partie prenante à des réseaux régionaux et internationaux. La Jordanie devient un membre de la Commission de Venise ;
4. les capacités des membres et du personnel de la Cour constitutionnelle sont renforcées.

Etat d'avancement

La Commission de Venise a organisé un séminaire sur la Cour Constitutionnelle, le 28 mai 2012, à Amman, avec pour but la présentation de différentes expériences pertinentes de cours constitutionnelles européennes à des membres du Parlement et à des juges.

Suite à la création de la Cour Constitutionnelle le 6 octobre 2012, la Commission de Venise apportera son aide à la mise en place effective de cette nouvelle instance, dans le cadre du programme conjoint UE/CdE qui devrait être signé très prochainement « Soutien aux autorités de la Jordanie pour améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire de la Jordanie », comportant un volet d'appui à la justice constitutionnelle. Le but spécifique de cette composante du projet est d'assister les autorités de la Jordanie dans la mise en œuvre de la Constitution révisée, en apportant un soutien spécifique à la Cour Constitutionnelle.

Pendant la période de référence, la Jordanie a été invitée à participer à des réunions de la Commission de Venise ainsi qu'à des activités régionales organisées par cette dernière. Il convient de souligner à cet égard la participation d'un représentant de la Jordanie à la conférence sur les rédacteurs constitutionnels qui s'est tenue à Marrakech les 14 et 15 mai 2013.

Perspectives/ activités envisagées

Dans le cadre du programme conjoint UE/CdE « Soutien aux autorités de la Jordanie pour améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire de la Jordanie » :

- séminaire sur le Règlement intérieur de la Cour Constitutionnelle ;
- conférence sur les cours constitutionnelles et la protection des droits de l'homme, à l'intention des juges y compris des juges constitutionnels ;
- conférence sur les techniques d'interprétation constitutionnelles ;
- participation de membres de la Cour Constitutionnelle à des réunions de la Commission de Venise.

Financement : Programme Sud, Programme conjoint UE/CdE « Soutien aux autorités de la Jordanie pour améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire de la Jordanie ».

2. Législation et pratique électorales

Aucune demande concrète de la part des autorités de la Jordanie n'est parvenue à ce jour à la Commission de Venise.

Financement : financement requis.

3. Indépendance et efficacité du système judiciaire

Résultat attendu

1. l'efficacité du système judiciaire est améliorée par l'examen du cadre juridique révisé et le renforcement des capacités du Conseil Judiciaire, sur la base d'une étude d'évaluation des besoins et la formulation de recommandations visant à améliorer la performance des tribunaux et une assistance de suivi ciblée.

Etat d'avancement

Comme indiqué ci-dessus, il est prévu que le programme conjoint UE/CdE « Soutien aux autorités de la Jordanie pour améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire de la Jordanie » soit signé prochainement. Ce programme vise à soutenir la Jordanie dans ses efforts de réforme de la justice, en mettant à sa disposition les outils uniques développés par le CdE à travers la CEPEJ. Le projet prévoit une évaluation du fonctionnement du système judiciaire en vue d'élaborer des outils adaptés pour améliorer l'efficacité et la qualité du

fonctionnement des tribunaux jordaniens ainsi que des actions visant au renforcement des capacités pour une meilleure mise en œuvre de la stratégie sectorielle de la justice.

Ce projet devrait aussi aider la Jordanie à mieux remplir les conditions d'éligibilité à des budgets complémentaires de l'UE dans ce domaine.

Perspectives/ activités envisagées

Dans le cadre du programme conjoint UE/CdE « Soutien aux autorités de la Jordanie pour améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire de la Jordanie » :

- évaluation de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire, y compris du point de vue institutionnel ;
- appui aux autorités dans leurs efforts pour améliorer et mettre en œuvre le cadre stratégique de réforme judiciaire, par le biais d'activités pour renforcer l'organisation du système judiciaire et mettre à leur disposition l'expertise pertinente.

Financement : Programme conjoint UE/CdE « Soutien aux autorités de la Jordanie pour améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire de la Jordanie ».

4. Séminaire sur les conventions du CdE

Etat d'avancement

- Les divers échanges avec les autorités de la Jordanie et avec l'UE ont permis de constater l'intérêt que peut présenter l'adhésion de la Jordanie à certaines conventions du CdE. Il en est de même concernant des accords partiels, tels que la Commission de Venise.
- Un premier séminaire sur les conventions et accords partiels du CdE aura lieu les 1^{er} et 2 juillet à Strasbourg. D'autres pays de la région (Maroc, Tunisie, Algérie et Israël) y seront associés. Le but de ce séminaire est de présenter les procédures d'adhésion à des Etats non membres. Concernant la Jordanie, cet événement permettra d'échanger sur certaines conventions et accords partiels spécifiques, et de définir la suite de l'activité pour la Jordanie, à l'occasion de réunions de coordination avec le Secrétariat.

Financement : Programme Sud.

Perspectives/ activités envisagées

Le séminaire décrit plus haut sera le premier d'une série d'activités visant à accompagner la Jordanie dans le processus d'adhésion à certaines conventions clé du CdE et à des accords partiels, ce qui pourrait permettre à ce pays l'ancrage progressif à un espace juridique commun avec le continent européen.

III. PRIORITES SUR LE MOYEN TERME

➤ Liberté d'expression, liberté des médias

Etat d'avancement

Aucune demande concrète de la part des autorités de la Jordanie n'est parvenue à ce jour.

Financement : financement requis.

➤ Promotion des droits de l'homme auprès des personnels de services chargés de l'application de la loi

Etat d'avancement

Aucune demande concrète de la part des autorités de la Jordanie n'est parvenue à ce jour.

Financement : financement requis.

➤ **Médias sociaux, jeunesse**

Etat d'avancement

Aucune demande concrète de la part des autorités de la Jordanie n'est parvenue à ce jour.

La Jordanie a été invitée au Séminaire interrégional de chercheurs en matière de jeunesse et au Stage de formation de multiplicateurs et formateurs pour la participation démocratique des jeunes (avec la participation de représentants marocains, tunisiens, algériens et européens). Malheureusement la Jordanie n'a pas pu se faire représenter à ces deux événements régionaux, qui ont été organisés à Rabat au mois d'avril 2013.

➤ **Autonomisation des femmes, droits des femmes**

Etat d'avancement

Aucune demande concrète de la part des autorités de la Jordanie n'est parvenue à ce jour.

Financement : financement requis.

➤ **Participation des femmes**

Etat d'avancement

Le Centre Nord-Sud (CNS) a coopéré avec la Jordanie dans le cadre de programmes relatifs au dialogue interculturel, aux droits de l'homme, au rôle des médias, ainsi qu'à la jeunesse. Pour le CNS, la Jordanie est un partenaire important dans la coopération méditerranéenne. Entre autres, l'on peut noter que des représentants jordaniens ont participé activement aux activités du Centre liées au dialogue interculturel, au retour de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, et au rôle des femmes dans la société méditerranéenne.

La Jordanie a été représentée aux évènements suivants :

- La **conférence Internationale** du Processus Nord-Sud pour le renforcement du rôle des femmes, « Le renforcement du rôle politique et socio-économique des femmes à partir des récits des femmes » à Istanbul les 4-6 novembre 2012.
- Le **débat en ligne pour la préparation des activités du réseau Euro-Med des femmes**.
- Le **Forum de Lisbonne**, qui a porté sur le thème « La Saison arabe : du changement aux défis » (3-4 décembre 2012).

Financement : Programme Sud (Forum de Lisbonne), budget du Centre Nord Sud.

Perspectives/ activités envisagées

- Le CNS continuera à coopérer avec la Jordanie en conformité avec les décisions du Comité des Ministres dans le cadre de la réflexion sur le recentrage du CNS.
- Les préparatifs sont en cours pour définir, en coopération avec d'autres partenaires, le thème du Forum de Lisbonne 2013, auquel la Jordanie sera invitée à participer au même titre que d'autres pays de la région.

➤ **Violence contre les femmes**

Etat d'avancement

La Jordanie est couverte par le programme régional de lutte contre la violence faite aux femmes, dont bénéficient plusieurs pays de la région (Tunisie, Maroc, Jordanie). La Jordanie a été représentée à la Conférence de Rabat de septembre 2012, initiant ce programme. Ce pays continuera d'être invité à des activités régionales qui seront organisées dans le cadre du programme financé par la Norvège.

Des consultations ultérieures pourraient permettre de définir l'action spécifique du CdE en Jordanie.

Financement : contribution volontaire de la Norvège.

PRIORITÉS 2012-2014 POUR LA JORDANIE DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION AVEC LE VOISINAGE - TABLEAU FINANCIER- SITUATION AU 15/06/2013

	Coût estimé	UE	Contributions volontaires	À financer
Court terme				
Justice constitutionnelle	122 000	22 000 100 000 *		0
Législation et pratique électorales	100 000			100 000
Indépendance et efficacité du système judiciaire	400 000	400 000 *		0
Séminaire sur les Conventions du CdE	40 000	40 000 ***		0
Moyen terme				
Liberté d'expression/liberté des médias	300 000			300 000
Promotion des droits de l'homme auprès des personnels de services chargés de l'application de la loi	100 000			100 000
Médias sociaux/jeunesse	300 000			300 000
Violence à l'égard des femmes	50 000		50 000 Norvège ***	0
TOTAL	1 412 000	562 000	50 000	800 000

Notes

* Programme conjoint UE/CdE en cours de finalisation.

***Montant estimé pour la Jordanie, programme régional.

- Financement requis
- Financement assuré